



Ordre du jour

Comment réussir l'ancrage territorial
de son entreprise ?

ou comment être une entreprise citoyenne en partenariat avec les acteurs de son territoire ?

8 décembre 2010

9h00 – 9h30

Accueil train arrivant à 9h

9h30 – 10h00

Accueil café au Conseil régional

10h00 – 10h15

Introduction et cadrage général du Comité 21 –15 minutes

Définition et modalités de mise en œuvre de l'ancrage territorial : pourquoi et comment mettre en place une démarche d'ancrage territorial ?

10h15 – 11h00

Témoignage 1 : La Poste, un ancrage territorial nécessaire

L'avenir du Groupe La Poste est directement lié au développement des territoires et il entend y participer dans une approche collaborative. Pour ce faire, La Poste a mis en place une nouvelle organisation territoriale depuis janvier 2008. Avec un témoignage croisé depuis Paris et depuis Nantes, le Groupe présentera les principales orientations de ses actions visant à l'ancrage territorial ainsi que les raisons de la mise en place d'une filière régionale.

Laure Mandaron, déléguée développement durable du Groupe La Poste

Virginie Rigoulot, déléguée développement durable Pays de la Loire du Groupe La Poste

Interventions – 20 minutes ; Questions de la salle –25 minutes

11h00 – 11h45

Témoignage 2: Veolia et la Ville de Rezé (44), proposer un diagnostic territorial dans une démarche de concertation

Afin de répondre au mieux aux demandes des collectivités, Veolia a mis au point un diagnostic territorial favorisant une culture de l'anticipation et du débat collectif. L'entreprise présentera ce diagnostic avec la Ville de Rezé qui en a bénéficié.

Thierry Foucault, directeur diagnostic et territoires, Veolia

Alain Bastard, directeur des services de la Ville de Rezé

Interventions – 20 minutes ; Questions de la salle –25 minutes

11h45 – 11h55

PAUSE –10 minutes

11h55 – 12h40

Témoignage 3 : réaliser un bilan carbone partagé et participer à l'Agenda 21, l'expérience des Entreprises de La Chapelle sur Erdre (ECE)

Les entreprises de la ZAC (Zone d'aménagement concerté) de La Chapelle sur Erdre regroupées en une association, ECE, ont mutualisé leurs moyens sur différentes thématiques : déchets, transport et énergie. Elles participent ainsi à l'Agenda 21 local, réalisent un bilan carbone partagé et travaillent avec Nantes Métropole sur la gestion de leurs déchets et sur leurs transports.

Gilles Poussier, Président de l'association des Entreprises de La Chapelle sur Erdre, ECE

Yves Le Leuch, adjoint en charge de l'Agenda 21 de La Chapelle sur Erdre

Interventions – 20 minutes ; Questions de la salle –25 minutes

12h40 – 12h50

Conclusion par le Comité 21 –10 minutes

12h50 – 14h00

DEJEUNER

14h45 -17h15

Visite de site

Visite du laboratoire du CSTB (Centre scientifique et technique du bâtiment) à Nantes qui a inauguré en septembre dernier le projet Aquasim pour la gestion durable de l'eau du bâtiment. Cette plateforme, unique en Europe et cofinancée notamment par SUEZ Environnement, simule tous les cycles et usages de l'eau. Les travaux menés serviront la métropole de Nantes pour ses futurs choix d'aménagement. Mais au-delà de l'intérêt environnemental, l'enjeu du projet a été d'associer plusieurs PME locales dont Urban Garden ainsi que des structures de réinsertion comme l'ESAT (Etablissement de service d'aide par le travail) permettant ainsi l'emploi de personnes en situation de handicap.

Philippe Humeau, ingénieur pilote et responsable des activités eaux du CSTB

Au Conseil régional des Pays de la Loire à Nantes, à l'hémicycle, 1 rue de la Loire ou en visioconférence
depuis Paris à l'Institut Telecom, Métro Corvisart, 46 rue Barrault, salle B543

Inscriptions auprès d'Isabelle BOUDARD : boudard@comite21.org – 01 55 34 75 21